Fête de clôture des accueils de loisirs, le retour...

Bousbecque

Magazine d'information municipale - novembre 2016 - www.bousbecque.fr

Comprendre
LES FINANCES COMMUNALES

Sport

Plus de 700 participants pour la 1er édition de «Bousbecque à Pleins Poumons»

Fête Nationale

Convivialité, amusement et spectacle

Urbanisme

Projet «Beau Lieu» : Ouverture sur la Lys

Portfolio

Bousbecque
Magazine d'information municipale de la ville de Bousbecque

Le magazine Bousbecque est distribué gratuitement à tous les habitants de Bousbecque. Si vous ne le recevez pas ou pour le recevoir en version numérique, contactez la mairie de Bousbecque au 03 20 23 63 63 ou par courriel : **contact@bousbecque.fr** • Tirage : 2100 exemplaires. • Tous droits de reproduction réservés. © 2016 • Impression labellisée Imprim'Vert sur papier 100% recyclé Cyclus • Dépôt légal : novembre 2016 • Directeur de la publication : Alexandre Beeuwsaert, Maire de la ville de Bousbecque • Photographies, rédaction et infographie : Ville de Bousbecque service Communication • Impression : FG Arts Graphiques

Bousbecque

SOMMAIRE

SPORT : P.4
- Challenge Raid
- Bousbecque à Pleins Poumons
- Interview de Gérald Ducoulombier

AÎNÉS : P.8
- Voyage des Aînés
- Semaine Bleue

DOSSIER : Le Budget P.9
- Investissement et Fonctionnement
- Charge du Personnel

JEUNESSE : P.13
- Les 2/6, 6/14 et 13/17 ans
- La fête de clôture

FÊTE : Le 14 juillet P.16

URBANISME : «Beau Lieu» P.18

CULTURE : Concerts P.20

CIVISME P.21

EURALYS P.22

EXPRESSION LIBRE P.23

POSTER P.24

Edito

Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,

Nous voici déjà à quelques semaines de la fin de cette année 2016. Une année qui a une nouvelle fois été confrontée à l'horreur et la barbarie du terrorisme. Dans notre commune l'installation de l'État d'Urgence a été suivie promptement par chacun des acteurs concernés. Les associations organisant des événements accueillant un public nombreux mais aussi les écoles ont adapté leurs usages et chacun d'entre nous a pu apprécier la sécurité renforcée. La municipalité a soutenu et encouragé des manifestations que certaines autres communes ont annulées à l'image du cortège des allumoirs ou des braderies. Par les efforts de tous nous parvenons à poursuivre une vie normale en structurant et sécurisant au mieux l'accueil du public. Nous devons cependant être vigilant au quotidien afin de préserver ce mieux vivre ensemble qui caractérise notre commune. La signature prochaine de la convention Citoyens Vigilants avec l'Etat va dans cette direction et sera effective pour fin 2016. Ce magazine avec pour dossier un décryptage du budget de la commune vous amènera également à revivre en image les différents moments festifs de ces derniers mois.

Bonne lecture et bonne fin d'année à toutes et tous !

Alexandre BEEUWSAERT
Maire de Bousbecque

Hôtel de Ville
19 rue de Wervicq
59166 BOUSBECQUE

contact@bousbecque.fr

facebook.com/bousbecque

03.20.23.63.63

www.bousbecque.fr

@VilleBousbecque

CHALLENGE RAID

Depuis septembre 2015, le comité d'organisation a travaillé d'arrache-pied sur la vingt-deuxième édition du Challenge Raid. Cet évènement sportif organisé en collaboration avec l'Association pour les Loisirs des Jeunes et les villes de Bondues, Bousbecque, Linselles, Roncq et Wervicq-Sud est devenu une manifestation majeure de la Vallée de la Lys.

La réussite d'un tel évènement est un savant mélange d'activités sportives et intellectuelles ; de dépassement et de maitrise de soi ; de grands classiques et de nouveautés, permettant à chacun, raiders et parrains, d'y trouver son compte.

A Bousbecque, cette année, sous la houlette de Thibaut Ostyn, référent Raid de la ville, de nombreuses épreuves ont été mises en place. Les classiques : Frappadingue, parcours Handball, Tir à l'Arc, Canoë, Faucheuse et parcours Sapeurs ont eu leur habituel succès. Côté nouveautés cette année a vu apparaître une épreuve avec la participation du cinéma Le Foyer, une sorte de show télévisé ! Autre grande nouveauté, les épreuves du soir des 13/14 ans, catégorie en bivouac, où la soirée était placée sous le signe des Etats-Unis avec du basket-ball, du batting, un parcours Total Wipeout, du water-pong, des chorégraphies de Pom-pom Girls entre autres...

Un grand succès qui, il faut le souligner est également dû à l'investissement conséquant des bénévoles, associations et services municipaux.

1- Frappadingue 18/25 ans
2- Canoë 13/14 ans
3- Basketball 13/14 ans
4- Pom-Pom Girls 13/14 ans
5- Faucheuse 15/17 ans
6- Epreuve Cinéma 13/14 ans
7- Total WipeOut 13/14 ans
8- Parcours Handball 11/12 ans
9- Batting 13/14 ans
10- Une partie de l'équipe des bénévoles.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Retrouvez toutes les photos sur le site internet de l'ALJ : http://www.association-loisirs-jeunes.com/challenge-raid-2016

MISE A L'HONNEUR DES SPORTIFS

58 licenciés d'associations sportives bousbecquoises ont été mis à l'honneur le vendredi 1er juillet en mairie.
Ce bel évènement a rassemblé presque tous les sportifs, membres des bureaux des associations ainsi que les familles.
Chaque discipline a été récompensée par un trophée (ainsi que des lots offerts par la MEL) remis par Monsieur le Député Maire Vincent Ledoux, Monsieur l'Adjoint au sport et jeunesse Gérald Ducoulombier et Monsieur le Maire Alexandre Beeuwssaert.
Un Bousbecquois, Pierre Grébaut, a également été mis à l'honneur suite à la signature d'un contrat pro au Club du LOSC.
Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie festive. Rendez-vous est donné l'an prochain pour de nouveaux palmarès et de nouveaux exploits.

Les récompensés :
Allard Victor - Bazin Aude - Benoît Clémence - Boumakel Zohra - Carette Hugo - Castelein Anais - Chausson Simon - Clermont Félix - Commeyne Maeva - Damarez Wendy - Debruyne Jules - Decrock Jean-Marc - Delahousse Gabrielle - Delgrange Lydie-Tatiana - Delgrange Théo - Demarck Camille - Demeulenaere Séverine - Desessart Annlyse - Desroussraux Chloé - Dewaste Arthur - Douhard Patricia - Dubar Lepers Eve - Dubois Flavie - Ducoront Lucas - Ducoulombier Amaury - Eusop Bastien - Flament Corentin - Ghestem Agathe - Gilmé Philippe - Goderis Kilian - Habbache Aymane - Haquette Zoé - Houtekiet Adrien - Lallet Max - Lambin Kassandra - Lamblin Nolan - Lambreit Coralie - Leblanc Virginie - Leenknegt Marie - Marthe Thibault - Merlin Thibault - Moss Léna - Parmentier Inès - Pelczar Paul - Pinchon Diego - Pinte Charlotte - Ribassin Benjamin - Romeiro Andréa - Romero Soheil - Sinko Aymeric - Tossin Logan - Toussaint Christophe - Trinel Clément - T'yoen Romain - Vanacker Noah - Vandewalle Florian - Vuylsteker Luka.

BOUSBECQUE A PLEINS POUMONS
RÉUSSITE D'UN PROJET AMBITIEUX

Le 12 juin dernier a eu lieu la première édition de «Bousbecque à Pleins Poumons». Tous les ingrédients étaient réunis pour que ce projet ambitieux puisse tenir toutes ses promesses. 750 participants ont répondu à l'invitation d'un comité d'organisation investi, sérieux et passionné. Coureurs et marcheurs ont partagé le plaisir d'être ensemble sous un soleil radieux et pour la plus grande satisfaction des partenaires qui, par leur soutien, ont largement contribué à la réussite de la manifestation.
L'association «Vaincre la Mucoviscidose» était le partenaire privilégié de l'évènement. En effet, pour chaque inscription, la somme de 1 euro était reversée à l'association. En fin de matinée, un chèque de 900€ leur a été remis. Une fierté pour l'ensemble des organisateurs.
Notez d'ores-et-déjà la date du 30 avril 2017 pour la seconde édition de «Bousbecque à Pleins Poumons». Les organisateurs y planchent déjà et souhaitent mettre en place un challenge «Record du Parcours». Pour chaque course, 2 récompenses, le meilleur temps et le meilleur Bousbecquois.
D'ici là à vos baskets !

Voici les meilleurs temps de cette édition 2016.

	masculin	*féminin*
5km	16min 51sec	22min 31sec
10km	35min 35sec	45min 31sec

Rendez-vous l'année prochaine!

PORTRAIT DE GERALD DUCOULOMBIER :
ADJOINT AU SPORT ET A LA JEUNESSE

POURQUOI AVOIR CHOISI CETTE FONCTION ?

Devenir adjoint n'était pas une fin en soi, mais je reconnais que cela m'a fait plaisir lorsque M. le Maire m'a proposé cette fonction ; même si je savais qu'elle ne serait pas de tout repos.
J'ai voulu et accepté de m'investir dans la vie municipale, faire profiter les Bousbecquois de mon expérience, de mes connaissances du monde sportif et de l'encadrement de la jeunesse.

EST-CE COMPLIQUÉ D'ÊTRE ADJOINT ?

La fonction d'adjoint n'est pas un rôle facile. Je dois parfois prendre des décisions arbitraires qui ne sont pas forcement comprises par les associations sportives, les familles fréquentant nos équipements sportifs ou nos structures envers la jeunesse. Cependant ces décisions sont nécessaires pour une meilleure cohabitation.
La Commune de Bousbecque a de bonnes relations avec ses associations. Je suis disponible pour les rencontrer et répondre à leurs questions ou problématiques. C'est identique pour les familles fréquentant nos accueils de loisirs ou le service jeunesse, je me tiens à leur disposition.

QU'EST CE QUE LE SPORT PEUT APPORTER AUX BOUSBECQUOIS ?

Le sport favorise l'épanouissement et apporte un certain équilibre physique et moral. On prend du temps pour soi. Le sport reste pour moi un moyen de confiance en soi, de respect des autres, et permet l'apprentissage de règles.
Le nombre d'associations sportives bousbecquoises et leur diversité de disciplines permettent aux bousbecquois de pratiquer une activité sportive de qualité afin de s'entretenir physiquement.

QUEL EST VOTRE ENGAGEMENT ?

Je ne suis pas un politique et si j'ai décidé de me lancer dans la vie municipale, c'est d'abord et avant tout comme citoyen décidé à faire bouger les choses.
Sur le plan sportif, je veux apporter un cadre pour le respect de chacun. La mise en place des conventions débouchant sur des droits et devoirs entre la commune et les associations étaient nécessaires. Ces conventions consistent à mettre en œuvre une politique sportive pour la ville de Bousbecque, donner des orientations, des idées, et surveiller leur mise en application.
J'aimerais remettre en état les installations sportives, qui hélas deviennent pour certaines vieillissantes, mais également dresser un état des lieux des clubs existants pour connaître leur nombre d'adhérents, leurs besoins, leurs projets.
Etant à leur écoute, depuis le début de ce mandat, j'ai pris acte de mettre en place pour le handball de nouveaux buts et un panneau d'affichage du score, pour le football de nouveaux buts également ainsi que l'agrandissement et la mise en accessibilité du club house, pour le tennis BRTC l'attribution d'un local faisant office de « club house ». De plus, aujourd'hui nous pouvons nous satisfaire qu'une équipe de moins de 18 ans soit en nationale de handball. Enfin, la municipalité a pris en charge le déplacement d'une équipe féminine de la St Michel, qui pour la première fois de leur histoire était sélectionné pour les championnats de France.
Mais mon rôle est aussi de définir les crédits budgétaires nécessaires et de les gérer au mieux car ils ne sont pas extensibles !
Sur le plan de la jeunesse, mon but était de faire perdurer les services rendus aux familles. Ceux-ci sont de qualité et s'adaptent aux besoins de nos enfants Bousbecquois. Je tiens à remercier par ce biais, le travail réalisé par le service jeunesse de la Commune qui ne mâche pas ses efforts pour rendre agréable et ludique leurs accueils de loisirs pour les enfants. C'est également le cas du « foyer ados » qui permet à nos jeunes de profiter d'activités durant les vacances scolaires et le samedi.
Là aussi, nous devons veiller au budget pour permettre à l'ensemble des familles bousbecquoises de pouvoir s'inscrire en maintenant une contribution raisonnable.
La décision prise lors du conseil municipal du 25 Mars dernier, va dans ce sens, car depuis les vacances de Toussaint, les enfants ne résidant plus sur la commune, ne peuvent plus être accueillis dans nos accueils de loisirs.

Mes motivations sont de satisfaire le plus grand nombre, d'être à l'écoute de tous, d'être juste dans mes décisions

QUELLE SONT VOS MOTIVATIONS ?

Mes motivations sont de satisfaire le plus grand nombre, d'être à l'écoute de tous, d'être juste dans mes décisions prises pour la vie sportive et pour la jeunesse, et de participer au « Mieux vivre ensemble ».

LA SEMAINE BLEUE

Octobre signe l'arrivée de la Semaine Bleue. Un programme conséquent a été proposé tous les jours aux séniors de la ville : jeux de société, repas convivial, séance de cinéma, marche intergénérationnelle, loto et spectacle.
De quoi ravir tout le monde...

OH L'ESCARGOT !

Quelle drôle de petite bête ! Ciel gris, pluie, température fraîche, ... des conditions idéales pour visiter l'élevage de «gros gris» et suivre la conférence proposée par la ferme pédagogique hélicicole de l'Avesnois.
Après la dégustation de produits fermiers et quelques emplettes, la centaine d'aînés Bousbecquois a pris le chemin du Chalet de l'Etang à Le Quesnoy pour un repas et un après-midi festif.

Comprendre

LES FINANCES COMMUNALES

L'élaboration du budget est le temps fort de la vie financière d'une Commune pour les adjoints et les conseillers. À l'image d'un particulier pour ses recettes et ses dépenses, une ville gère un budget qu'elle vote chaque année. Ce budget lui permet de mettre en œuvre les projets qu'elle a définis, d'anticiper ses besoins, et d'assumer les dépenses inhérentes à ses missions.

Plusieurs étapes sont nécessaires pour aboutir à l'établissement du budget :

• La préparation budgétaire permet à chaque service d'évaluer ses recettes probables et ses besoins de fonctionnement

• Le débat d'orientation budgétaire permet de s'accorder sur les orientations et les réalisations à mettre en oeuvre

• Le vote du budget en conseil municipal permet au maire d'engager les dépenses et de recouvrer les recettes

• Le vote du compte administratif clôt l'exercice précédent après qu'ait été examinée l'exécution du budget de l'année passée.

Le budget présente deux sections de fonctionnement et d'investissement en recettes et dépenses.

La section de fonctionnement correspond à ce qui relève de la vie courante. Elle constitue la part la plus importante du budget.

La section d'investissement concerne les achats importants et la valorisation du patrimoine. Elle incarne l'avenir.

Comme dans un ménage, recettes et dépenses doivent s'équilibrer.

Dans un contexte extrêmement contraint, notamment marqué par le désengagement progressif de l'Etat, la prise en charge du coût des nouveaux rythmes scolaires ou encore les pénalités liées à la loi sur les logements sociaux (SRU), la Commune a réussi à présenter un budget à l'équilibre sans augmenter les impôts des Bousbecquois et en maintenant la qualité des services publics. Un « exploit » rendu possible grâce à une gestion rigoureuse de la masse salariale (en ne remplaçant pas les départs d'agents par exemple), une optimisation des moyens et une lutte contre le gaspillage d'un côté et une recherche assidue de nouvelles sources de recettes de l'autre (demande de subvention auprès de l'Etat, du Conseil Départemental….).

Vous trouverez ci-après le détail des investissements communaux sur l'exercice 2016 ainsi qu'une répartition des charges de fonctionnement par thèmes prévues au budget 2016, ce qui vous permettra d'apprécier nos efforts dans notre volonté de vous apporter des services publics performants.

INVESTISSEMENTS ET...

Vous trouverez ci-dessous les principaux investissements réalisés à ce jour par la Commune pour l'exercice 2016.

• Culture
Travaux de mise aux normes d'accessibilité du cinéma. Coût : 100 400 €.
Restauration de la Statue St-Martin de l'Eglise. Coût : 4 010 €.
Achat d'armoires de rangement pour la chorale. Coût : 950 €.
Achat d'instruments pour l'école municipale de musique. Coût :1 070 €.

• Sport
Agrandissement et mise en accessibilité du club house du CSB. Coût : 47 800 €.
Changement des colonnes de douches des vestiaires du foot. Coût : 2 160 €.
Pose d'un pare-ballon le long du terrain synthétique. Coût : 1 280 €.
Pour la compagnie des Archers, Achat d'une armoire. Coût : 480 €.

• Education
Changement des faux plafonds et l'électricité de l'école Maternelle les Jonquilles. Coût : 65 300 €.
Achat d'un lave-linge pour l'école Maternelle les Jonquilles. Coût : 400 €.
Achat de vélos de motricité adaptés aux enfants. Coût : 2360 €.
Remplacement de l'ensemble des menuiseries de l'école Primaire Jean de la Fontaine. Coût : 10 500 €
Remplacement du panneau de basket. Coût : 400 €.
Achat de matériel informatique. Coût : 580 €

• Eclairage public
Travaux sur l'éclairage public (changement de mat, remplacement de coffrets). Coût : 14 900 €

• Cimetière
Changement de la pompe de relevage défectueuse. Coût : 1 080 €

• Eglise
Remplacement du moteur de la cloche. Coût : 2 080 €

• Hôtel de Ville
Achat d'ordinateurs, périphériques, extension du serveur, vidéoprojecteurs, écran. Coût : 3 920 €. Réfection de l'éclairage de l'étage administratif.
Coût : 3 000 €
Investissement dans des licences informatiques et logiciels tels que d'état-civil suite à la mise aux normes de la dématérialisation des actes. Coût : 7 500 €.

• Atelier technique / Espaces verts
Achat de matériel (visseuse, lève-plaque, poste à soudure, défonceuse, ponceuse…). Coût : 2 400 €.
Achat d'une remorque et barrières de voirie. Coût : 3 150 €

• Restaurant municipal
Remplacement du corps de chauffe de la chaudière. Coût : 9 600 €.
Remplacement de l'adoucisseur.
Coût : 1 850 €.
Achat de conteneurs isothermes, chariots, mobilier, lave-vaisselle.
Coût : 13 300 €.

• Centre Petite Enfance
Achat d'une auto-laveuse. Coût : 1 780 €.
Remplacement d'extincteurs.
Coût : 990 €.

• Sécurité
Réparation caméra de vidéosurveillance.
Coût : 1 500 €.
Remplacement d'extincteurs dans de nombreux bâtiments communaux.
Coût : 1 300 €.

• Jeunesse
Achat de matériel pédagogique et d'équipement. Coût : 3 100 €

SERVICES GENERAUX:
772 300 € au total, soit environ 15 € sur 100 €

Le secrétariat général, la gestion des personnels, le service financier et comptable, le service informatique, le service de l'urbanisme, l'accueil, l'entretien des bâtiments administratifs locaux, le service des élections, le service de l'état civil, les manifestations en faveur de l'image de la ville, les fêtes, réceptions et cérémonies publiques, l'entretien du cimetière et la gestion des concessions, le jumelage.

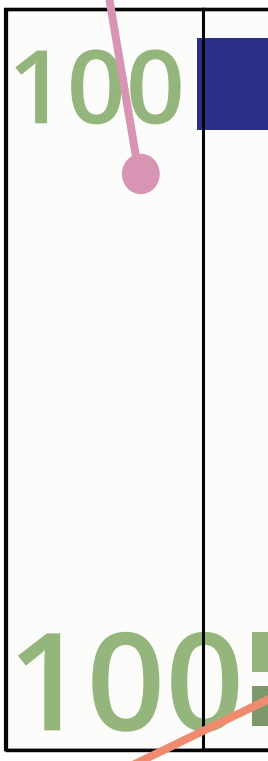

SPORTS ET JEUNESSE :
476 309 € au total, soit environ 9 € sur 100 €

L'entretien de l'ensemble du complexe sportif : salles de sport, gymnase, salle des Fêtes, stades (y compris le stade St Joseph), terrain de tennis, pas de tir des arbalétriers, city stade…… Toutes activités de la jeunesse (+ 13 ans) et leurs encadrements.

... FONCTIONNEMENT

L'EDUCATION :
1 369 574 € au total,
soit environ 26,5 € sur 100 €

Les services d'enseignement fournis par les établissements publics d'enseignement ainsi que par les établissements privés sous contrat, l'entretien des bâtiments scolaires publics, les services auxiliaires de l'enseignement : cantines et restaurants scolaires, les études surveillées, les transports d'élèves à l'occasion d'activités scolaires, le transport et l'hébergement pour les classes de mer, classes de neige et autres classes de découverte, et la médecine scolaire

DIVERS:

ACTIONS ECONOMIQUES : Les actions en faveur de l'emploi. 1 800 € au total.

INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE : L'entretien du bâtiment du centre socio-éducatif, les participations à la protection maternelle et infantile, la subvention au CCAS. 55 400 € au total.

LOGEMENT : Entretien des logements appartenant à la commune. 4 750 € au total.

Soit environ 1,14 € sur 100 €

AMENAGEMENTS ET URBANISME :
338 680 € au total,
soit environ 6,56 € sur 100 €

La gestion et l'entretien des systèmes d'éclairage public, l'entretien des chaussées communales, les trottoirs et les espaces piétonniers, l'entretien des parcs et jardins publics, des espaces verts urbains, le fleurissement de la commune.

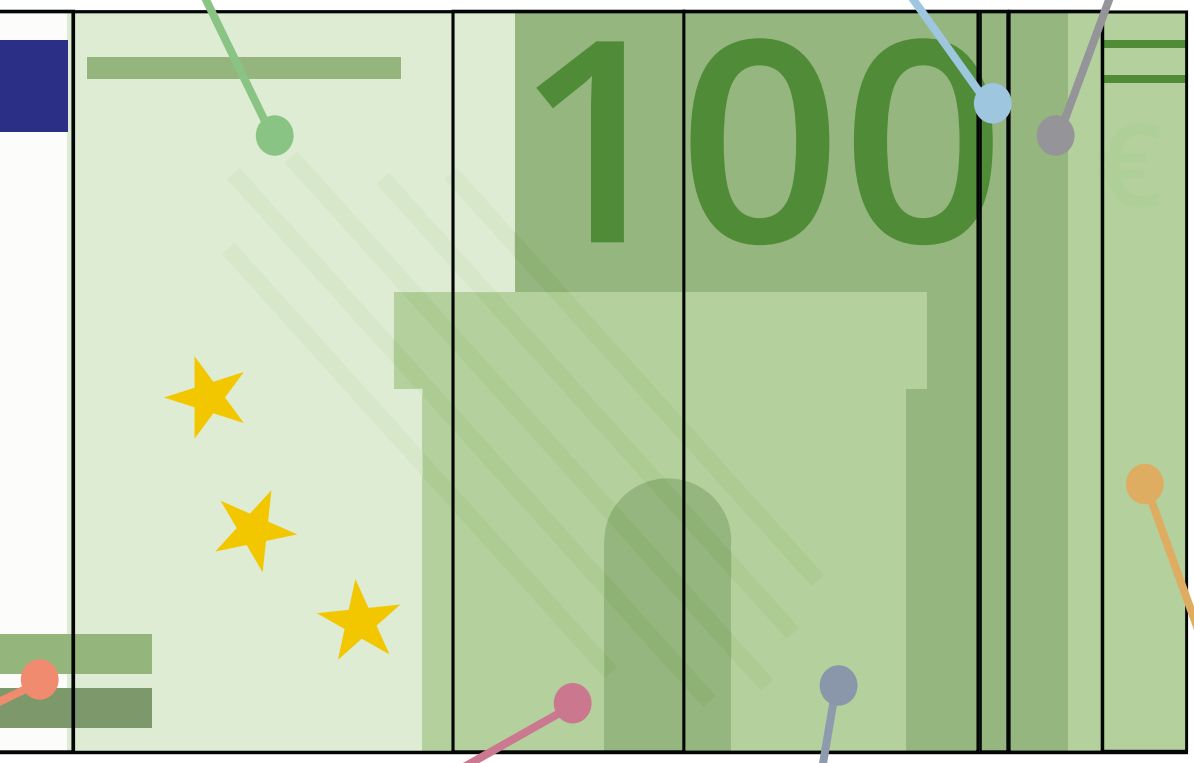

OPERATIONS NON VENTILABLES
814 772 € au total,
soit environ 15,8 € sur 100 €

La principale catégorie de dépenses à classer dans cette fonction est constituée par les charges afférentes aux emprunts (intérêts, remboursements, etc.).

FAMILLE :
1 012 631 € au total,
soit environ 20 € sur 100 €

Les services en faveur des personnes âgées (repas à domicile), les aides en faveur de la famille (allocation vacances familiales, allocation séjour scolaire…), la gestion du multi accueil « Les p'tits becs », l'organisation des accueils de loisirs (février, avril, juillet, août, toussaint, mercredis récréatifs).

CULTURE :
315 825 € au total,
soit environ 6 € sur 100 €

L'école municipale de musique, la bibliothèque, le cinéma, l'entretien de l'ensemble des bâtiments (centre culturel, cinéma), les interventions de restauration ou de consolidation sur les monuments et objets classés faisant partie du patrimoine de la commune.

LA CHARGE DE PERSONNEL
Coût et répartition par service

Sur ce graphique, vous pourrez avoir un aperçu de la répartition de la masse salariale communale par service. Celle-ci est symbolisée par des personnages (1 personnage = 1%), un pourcentage de la masse salariale globale.

SERVICES GÉNÉRAUX : 677 963 €

= 23.5% du personnel

Agents du service administratif, le cimetière, et les interventions du service technique en Mairie et à l'Eglise et l'entretien des locaux de la mairie.

PETITE ENFANCE : 547 136 €

= 19% du personnel

Personnel assurant le service du multi accueil : encadrement des enfants et le personnel assurant l'entretien des locaux.

RESTAURATION MUNICIPALE : 467 100 €

= 16% du personnel

Personnel de restauration assurant la préparation des repas des scolaires, des aînés, du centre petite enfance, des accueils de loisirs. Ainsi que l'entretien des locaux, et la surveillance des scolaires durant les temps de repas.

ACCUEILS DE LOISIRS ET JEUNESSE : 338 378 €

= 12% du personnel

Ensemble des encadrants des accueils de loisirs et jeunesse, agents assurant la gestion des accueils de loisirs et jeunesse.

CULTURE, MANIFESTATIONS ET CÉRÉMONIES: 272 540 €

= 9.5% du personnel

Ensemble des professeurs de l'Ecole Municipale de Musique ainsi que le personnel assurant la gestion des sites

URBANISME & ESPACES VERTS : 184 196 €

= 6.5% du personnel

Ensemble du personnel technique intervenant sur la voirie et espaces verts.

SPORTS : 185 491 €

= 6.5% du personnel

Le personnel technique entretenant les installations sportives et la gestion des sites.

EDUCATION : 151 418 €

= 5% du personnel

Les Atsems dans les écoles maternelles, les agents d'entretien des bâtiments scolaires, les interventions du personnel technique, les enseignants (études surveillées).

LES RYTHMES SCOLAIRES : 58 451 €

= 2% du personnel

Ensemble du personnel encadrant les activités périscolaires.

ACCUEILS DE LOISIRS DE L'ÉTÉ

2/6 ANS, 6/14 ANS, 13/17 ANS ET FÊTE DE CLÔTURE

6/14 ans Deux thèmes différents ont été abordés cet été. En juillet, «Les Siim'sBecquois» où les enfants ont été acteurs et créateurs de leur propre ville. Ils ont inventé les services, les commerces et les aménagements dont ils avaient besoin. Des représentants ont également été élus. Cela leur a permis d'être sensibilisés à leur future vie de citoyen.

En août, la ville s'est transformée en un univers de science-fiction avec un thème inspiré du célèbre film, Men In Black. L'agent J et l'agent K ont transformé notre ville en «Men In Bouzbek». Les enfants ont ainsi été immergés à la fois dans le monde extra-terrestre, de l'espace et du cinéma. Un mélange qui a laissé une place importante à l'imagination des animateurs.

Ces thèmes ont été la base de travail pour l'élaboration des plannings chargés et diversifiés. Chacun a pu s'y retrouver... des activités manuelles ou sportives, des jeux collectifs traditionnels ou des journées à thème, des sorties natures ou culturelles... Il y avait de tout et pour tout le monde.

Au niveau organisationnel, est apparu également une nouvelle tranche d'âge, les PréAdos (destinée aux enfants scolarisés au collège). Dans le but de mieux répondre à leur besoins et leurs attentes, le service jeunesse a souhaité leurs créer un programme sur mesure. À mi-chemin entre le mode de garde que souhaitent les familles, temps d'autonomie spécifiques aux enfants de cet âge et des activités qui tendent à ressembler à celles que font les 13/17 ans.

2/6 ans

Le Petit Prince, héros de jeunesse de la plupart des parents des enfants inscrits, s'est invité tout le mois de juillet chez les Petits. Il a permis aux enfants de voyager à travers le monde et découvrir les différents peuples de notre planète. Ils ont même, le temps d'une journée, vécu une grande aventure à bord d'un avion spécialement conçu pour eux.
Le mois d'août les a emmenés dans un tout autre endroit puisque les portes des studios de la Lutin's TV leur ont été ouvertes. Ils se sont retrouvés de l'autre côté de l'écran et se sont parfois retrouvés en situation d'acteur ou de présentateur. Tout cela, sous l'oeil bienveillant de Qinder, mascotte de la chaîne.
Les Maternels ont vu aussi se développer la tranche d'âge des 2/3 ans. En effet, les besoins des enfants de cet âge sont bien différents de ceux de leurs aînés. Là aussi, le service jeunesse essaie de proposer un programme encore plus respectueux de leur rythme et leurs besoins.

13/17 ans

Cette année, le fil rouge a été la «BSBQ Academy». Chaque adolescent inscrit tenait le rôle d'un membre de celle-ci, un peu comme le font les confréries américaines. Tout cela sous-entend, rituel d'intégration, valeurs communes, code vestimentaire et salut académicien ...
Les équipes d'animation ont mis en œuvre deux animations exceptionnelles sur plusieurs jours et plusieurs nuits. La première étant une immersion complète dans la BSBQ Académy, chacun étant un pensionnaire devant suivre un programme de divers cours aussi loufoques les uns que les autres.
La seconde étant une animation inspirée des séries télévisées à succès, telles que Homeland, Dexter, Grey's Anatomy et The Walking Dead. Frissons garantis ...
Tout cela a été ponctué par de nombreuses sorties : Lasergame, Parc Astérix, ski nautique, Starfun, Disneyland, Archery équestre, etc.
De quoi être bien occupé ...

FETE DE CLOTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS

La clôture des accueils de loisirs, cette année, a renoué avec une vieille tradition. En effet depuis la mise en place d'un dispositif d'accueil pour les enfants, les «centres aérés» se concluaient par un grand spectacle de danse réunissant tous les enfants de 2 à 17 ans. Cette fête a été mise en place jusqu'en 2003.

Sous l'impulsion d'Alexandre Beeuwsaert, Maire, ayant été animateur à Bousbecque dans les années 90, il a été souhaité que cet évènement se remette en place. C'est l'équipe permanente du service jeunesse qui s'est chargée de l'organisation et qui s'est investie pleinement dans ce projet.

Beaucoup d'acteurs ont pris part à l'évènement. Tout d'abord, l'ancienne génération d'animateur était de retour l'espace d'un moment, avec entre autres Guillaume Carette, ancien Directeur, qui y est allé de son discours. Les familles qui se sont, pour certaines d'entre elles, retrouvées sur scène le temps d'un jeu, mais surtout en masse dans la salle. Les bénévoles, sans qui la gestion de la salle et la buvette auraient été impossible. La scène, quant à elle, animée et gérée par Victor et Alexis, a été le lieu où les tant attendus enfants ont pu présenter à tour de rôle leur numéro.

De ce come-back gagnant découle une expression : «Vivement l'année prochaine que l'on remette cela!»

Pour finir, remercions les animateurs, directeurs et coordinateurs du service jeunesse sans qui ce moment festif et convivial n'aurait pas pu avoir lieu.

La fête de clôture des Accueils de Loisirs 2017 aura lieu le vendredi 25 août 2017. Réservez déjà votre date!

14 JUILLET
DE TOUT POUR TOUS

Le Bal du 13 juillet était Swing avec ZAzuzAZ, un concert entrainant qui a emmené la population en musique vers le traditionnel feu d'artifice. La météo étant de la partie, les Bousbecquois sont venus en nombre admirer le ciel illuminé d'une magnifique pluie de lumière.

Le 14 juillet, la municipalité a offert à ses administrés un moment de convivialité qui s'est prolongé jusqu'en fin d'après-midi. Le public, toutes générations confondues, était encore une fois au rendez-vous. Un moment joyeux qui a permis à la population de se retrouver et d'échanger tout en s'amusant.

Une partie des activités était accessible aux ados telles que les sumos, tirs aux buts, bubbles… Les enfants n'étaient pas en reste : manège, château gonflable, pêche aux canards, chamboule tout, concours Fifa, concours de dessins, etc.

De plus, le public a énormément apprécié l'intervention de l'association « La Saint Sébastien » qui, en plus des démonstartions, l'a initié à la pratique du tir à l'arc.

Lors de ces deux jours de festivités la toute jeune association du comité des fêtes a tenu les différentes buvettes, permettant aux participants de se désaltérer et de rassasier les petites fringales.

Nous avons inscrit 56 participants à la belote, 102 à la pétanque. De même, 168 enfants et ados ont retiré leurs lots après leur participation aux activités proposées.

Nous tenons également à féliciter Léontine, Chloé et Ephé qui sont nos 3 gagnants du concours de dessins sur le thème du 14 juillet.

les 3 dessins gagnants du concours

urbanisme

BEAULIEU : LA CONCERTATION PEUT COMMENCER

La Commune de Bousbecque en lien avec la Métropole Européenne de Lille a souhaité engager une réflexion sur le devenir du site du groupe Beaulieu (Coramine) situé en bord de Lys. Les objectifs du projet sont de transformer progressivement le site, permettant la mise en œuvre d'un projet à vocation mixte (habitat, activités) mais aussi de nouveaux équipements publics.

Dès 2014, la Commune a ses premières réflexions sur le devenir du site. Devant la pression financière et le risque de voir s'échapper le site dans les mains d'un privé, la commune et la MEL ont décidé d'intervenir et de se donner les moyens de maîtriser le site avec une intervention de l'Etablissement Public Foncier (EPF).

En 2015, les services de la MEL lancent l'étude de programmation à travers les bureaux d'études Interland et Attitudes Urbaines. Et début 2016, ces bureaux d'études réalisent l'étude de programmation.

Ce site, chargé d'histoire, abritait la Ferme Ghestem. Elle était vieille de cinq siècles et a été détruite en septembre 2010. Nous la gardons tous en mémoire. Le site est exceptionnel : 17 hectares dont 10 hectares de terres agricoles. Les bâtiments industriels sont en relativement bon état mais ne présentent pas d'intérêt architectural. L'ensemble est bâti sur un foncier de 6.5 hectares soit 2.5 % du territoire communal. Notre positionnement communal est de poursuivre l'ouverture de la commune sur la Lys. Ce site doit permettre de valoriser et de mettre en scène la présence de l'eau, ainsi que la mise en place de lien doux (piétons, cycles) avec le chemin de halage. L'endroit offre par ailleurs une diversité d'espaces verts, des boisements, des champs cultivés et des pâtures qu'il faut valoriser.

Cette diversité se traduit aussi par l'aspect géographique. En effet, les fonctions qui occupaient le site ont modelé le terrain pour former des terrasses successives de différentes altimétries. Ces terrasses par leur forme, leur topographie, dessinent le site et peuvent servir de structure au futur projet.

La requalification c'est un foncier de 6,5ha avec des bâtiments industriels à conserver ou à déconstruire.

L'EPF
QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Etablissement Public Foncier, EPF, est le recycleur du foncier en Nord-Pas de Calais. Véritable conseil stratégique auprès des collectivités publiques, il les aide à assurer la maîtrise foncière de leurs projets. L'EPF Nord-Pas-de-Calais a été créé en 1990 pour mettre en oeuvre une politique partagée par l'Etat et la Région : la requalification de grands sites industriels et miniers laissés en friche à la suite de l'arrêt des activités. La lourde crise de reconversion industrielle et urbaine subie dans la région dès les années 1970 est à l'origine de sa création. Depuis, l'EPF exerce pleinement son rôle d'opérateur foncier. En cela, il accompagne les collectivités territoriales et les intercommunalités dans la maîtrise de leur foncier et le recyclage de leurs espaces dégradés. Les activités de l'établissement sont développées dans le cadre d'un Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI), équivalent d'un plan stratégique réalisé par tranches annuelles. Le PPI en vigueur a été approuvé par le conseil d'administration de l'EPF le 20 novembre 2014 pour la période 2015-2019. A travers la définition de ses trois axes et deux fonds d'intervention, l'EPF souhaite donner la priorité au développement de l'offre foncière pour l'habitat, à l'accompagnement des grands projets économiques régionaux et à la gestion économe des fonciers des ressources naturelles.

LA MEL,
UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE

Requalifier un site industriel de la taille de la friche Beaulieu ne peut se faire sans un travail partenarial étroit avec la Métropole Européenne de Lille. Les compétences de la commune associées à celle de la MEL permettent une dynamique importante ainsi qu'une collaboration fructueuse. Ainsi, depuis que la municipalité a affiché ses ambitions sur le wdevenir de cette friche, les réunions de travail avec la MEL ont permis d'avancer de manière très concrète. La MEL a délibéré et priorisé l'acquisition du site par l'EPF. Ce travail qui pour certaines communes demande plus de temps a été accéléré compte tenu de la nécessité pour Bousbecque de produire du logement. Aujourd'hui un chef de projet nommé par la MEL accompagnera la commune dans la coproduction avec la population.

Une analyse fine de la commune par des experts a permis d'affiner le potentiel du site. Plus le curser est élevé plus le thème doit être considéré.

Il existe de nombreuses formes de démarches participatives. Toutes ont cependant pour objectif d'organiser le dialogue entre les habitants et les élus, auxquels revient in fine le pouvoir décisionnel. Afin que le projet de la friche Beaulieu soit le plus satisfaisant pour tous, c'est une démarche de concertation qui est ici proposée aux habitants. Sur ce sujet, la commune est accompagnée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Nord (CAUE). Qu'est ce que la concertation ?

La concertation est l'action, pour plusieurs personnes, de s'accorder en vue d'un projet commun. La concertation se distingue de la consultation car elle ne se résume pas à une demande d'avis. La concertation suppose la confrontation entre les parties, l'échange d'arguments, l'explication des points de vue de chacun. C'est une démarche continue qui accompagne un projet tout au long de son élaboration, jusqu'à sa réalisation. À chacune des phases du projet, la collectivité présente de manière argumentée les raisons de prise en compte ou non des propositions émises.

La concertation est une démarche qui exige une forte implication des élus comme des habitants. Si vous souhaitez participer activement à cette concertation, vous pouvez vous inscrire aux ateliers en contactant la mairie au 03 20 23 63 63.

LA MUSIQUE AU COEUR DE TOUTES NOS INTENTIONS

CONCERT CLASSIQUE 27 MAI:

Le vendredi 27 mai à 20h30, l'église de Bousbecque a résonné aux sons des plus belles mélodies classiques: Bach, Vivaldi, Mozart. L'orchestre à cordes Andantino de Marcq-en-Baroeul, dirigé par Anne-Christine Leuridan, a proposé au public un répertoire varié et passionnant. Plusieurs professeurs de l'école de musique de Bousbecque se sont associés à ce concert en jouant des œuvres en soliste accompagnées par l'ensemble Andantino.

ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE :

La fin de l'année scolaire a été riche en événements à l'école municipale de musique. Outre la fête de la musique, les élèves musiciens ont participé aux fêtes des deux écoles primaires de Bousbecque. Puis à la traditionnelle audition de fin d'année au centre culturel Paul Valéry a été l'occasion de distribuer à chaque élève un diplôme récompensant le travail effectué.

FÊTE DE LA MUSIQUE:

Le mardi 21 juin à partir de 18h, Bousbecque s'est mis au diapason de la fête de la musique: plusieurs ensembles de l'école de musique ont ouvert les festivités à la salle des fêtes, suivis par la chorale Lys en chœur et le «Young brass band». Enfin, les spectateurs venus en nombre à cette soirée musicale et festive ont pu applaudir les percussions africaines du groupe «Yelen».

UN DISPOSITIF MUSICAL POUR LES CE1:

Mis en place l'année dernière et soutenu par la municipalité, le dispositif musique est reconduit pour cette nouvelle année scolaire. Il consiste en un partenariat entre l'École Municipale de Musique et deux classes de CE1 des Écoles Publiques et Privées de la commune. Les élèves concernés auront l'opportunité de s'initier à trois instruments différents sur le temps scolaire, encadrés par des professeurs de l'école de musique. Pour compléter cette initiation, ces classes assisteront également à un concert de prestige.

Ainsi, de nombreux enfants ont la possibilité de s'ouvrir concrètement à une pratique artistique qui allie concentration, écoute et plaisir.

LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS
LES ELUS SONT AUSSI OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE.

Force est de constater que des incivilités récurrentes continuent à polluer la vie des habitants de la commune. En effet, par exemple, les stationnements gênants voir dangereux, pullulent et font partie, bien malheureusement, de notre quotidien. Aujourd'hui, nous pouvons même nous demander si une certaines partie de la population bousbecquoise n'a pas oublié que la fonction première d'un trottoir n'est pas de garer son véhicule mais bien un moyen pour que les piétons puissent circuler en toute sécurité. Nous avons eu de cesse de relater l'accident grave qu'a eu à subir un enfant fréquentant l'une de nos écoles par de tels comportements et nous ne pouvons pas attendre que cela se répète pour agir!

Que doit-on dire aussi de cette végétation, qui à défaut d'être taillée régulièrement, empiète sur l'espace public et là aussi ne permet pas de se déplacer correctement et oblige même, par endroit, les écoles à modifier leur parcours pour leurs déplacements dans la commune. Ailleurs, encore, ceux sont les déjections canines non ramassées qui souillent l'espace public.

Afin de pouvoir combattre sérieusement ces différents manquements au « mieux vivre ensemble », et bien d'autres, la municipalité a réfléchi aux moyens plus répressifs dont elle pourrait disposer.

Le saviez-vous? Le Maire d'une commune ainsi que ses adjoints, en plus d'être officiers d'état civil, sont aussi officiers de police judiciaire, suivant L'article L. 2122-31 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). A cet effet, aujourd'hui, les élus concernés possèdent une carte distinctive à barrement tricolore visée par le Préfet. Ils ont aussi la possibilité, sous la direction du Procureur de la République, de constater les infractions et dresser des procès-verbaux.

Cette option sera activée, si une dernière tentative de communication sur la question se révélait inefficace. Il s'agira d'indiquer les comportements hors la loi et les risques encourus par une simple notification écrite remis en main propre, déposée dans la boîte aux lettres ou sous l'essuie-glace du pare-brise.

Alors réfléchissez-y et demandez-vous si toutefois, à l'occasion, votre comportement pourrait vous donner droit à recevoir ladite notification. Sachant qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, rectifiez dès à présent vos habitudes et devenait un citoyen bousbecquois exemplaire et respectueux!

EURALYS, LE DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE

À la suite de la décision du conseil municipal d'Halluin de demander le retrait de sa commune du syndicat intercommunal Euralys, et considérant l'impact financier de ce retrait et l'impossibilité pour les communes de le supporter, les maires ont décidé de proposer la dissolution d'Euralys au 31 décembre 2016 et de consulter les conseils municipaux en ce sens. Depuis sa création en 1999, Euralys a mené diverses actions concrètes au bénéfice du territoire et de la population : nous en retraçons ici plusieurs en matière de développement du territoire.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

En 2012, la Métropole européenne de Lille (MEL) a adopté son nouveau plan bus. Euralys avait pleinement joué son rôle de « lobby » en réclamant notamment la création d'une ligne de bus régulière entre les deux Liane (Comines et Halluin). C'est ainsi qu'a été créée la ligne 82 reliant Armentières et Tourcoing en longeant la Lys, en plus du renforcement de lignes déjà existantes, améliorant sensiblement le réseau de bus local. Euralys a défendu les intérêts du territoire en contribuant au schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la MEL et en y inscrivant le projet de pôle d'excellence industriel. Euralys a fait émerger l'image d'une Vallée de la Lys qui compte au sein de la métropole.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2014, Euralys a adopté l'Agenda 21 intercommunal avec l'appui de la MEL et la participation des élus, des associations et de la population. La commission intercommunale du développement durable a organisé, en mars 2015 et 2016, l'opération « Ensemble, nettoyons la nature ! » sur l'ensemble du territoire : une réussite à laquelle ont pris part 510 personnes, qui ont ramassé près de 80 m³ (10 tonnes) d'ordures le long des chemins ! Ces initiatives ont créé une véritable dynamique au sein des communes en ce domaine.

L'EMPLOI ET LA SÉCURITÉ

Euralys s'est investi dans la bataille de l'emploi en créant et en animant la maison de l'emploi et le plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de la Vallée de la Lys, fusionnés aujourd'hui avec ceux de Tourcoing et la mission locale, ce qui a donné naissance à la Mission emploi Lys-Tourcoing. En matière de sécurité, Euralys a édité un mémento sur la police et la gendarmerie à destination de la population et généralisé le rappel à l'ordre et les chantiers intercommunaux de travail d'intérêt général sur le territoire.

LE SPORT

Après avoir organisé un tournoi intercommunal de football U15 jusqu'en 2012, Euralys a travaillé avec les clubs locaux de cyclisme pour mettre en place en 2014 un évènement sportif d'envergure : la course cycliste interrégionale « les 3 Jours d'Euralys ». Celle-ci a accueilli 150 coureurs qui ont parcouru les 317 km de ses trois étapes ! Ces manifestations ont aussi contribué à renforcer l'identité et valoriser l'image du territoire.

Euralys Syndicat intercommunal est le groupement des communes de Bousbecque, Comines, Deûlémont, Halluin, Linselles, Warneton et Wervicq-Sud et compte près de 53 000 habitants. Sa mission essentielle : développer le territoire et mutualiser les moyens entre les communes.
Retrouvez-nous sur www.euralys.eu et sur Facebook !

À suivre : « Euralys, l'histoire d'une mutualisation ».

DISPARITION DE JACQUES RÉMORY

Jacques Rémory, maire de Linselles depuis 1989, est décédé le 15 septembre 2016. Il a fondé Euralys (à l'époque « Lys Nord Métropole ») en 1999 et en a été le président jusqu'en 2010, puis le vice-président. Euralys, ses élus et ses équipes saluent son engagement pour le territoire et adressent leurs pensées à sa famille et ses proches.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3500 habitants et plus qui diffusent, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers de l'opposition municipale.

Le budget municipal comment ça marche, ou l'art de faire autant, voire plus qu'avant, avec de moins en moins! Voilà une équation compliquée à résoudre.

L'équipe municipale, pour son premier mandat, n'est pas gâtée par le contexte économique. Après les baisses des dotations de l'Etat qui se poursuivent et les dépenses supplémentaires affectées aux communes toujours plus nombreuses, c'est l'état d'urgence qui nous donne droit à de nouveaux frais. Néanmoins, les élus de notre groupe font le maximum pour préserver le service rendu au public, un soutien à la vie associative mais aussi des manifestations, qui pour certaines font partie des traditions, là où d'autres villes environnantes les ont supprimées. Cela ne se fait pas sans mal, avec parfois des choix compliqués à faire et des décisions difficiles à prendre, mais que nous assumons!

Cependant, il ne faut pas se leurrer. Il n'y aura pas toujours des solutions simples à ce déséquilibre monétaire qui s'accentue. Chacun doit être clairvoyant en la matière. L'argent ne tombe pas du ciel et nous devrons tenter d'aller le chercher, maintenant, sur des axes de travail beaucoup plus sensibles. Les économies en seront de même. Ce n'est pas un choix de gestion de commune de notre part, mais une nécessité.

Aussi, Il est malheureux de constater que les multiples communications sur le sujet tant à l'échelle communale que régionale ou nationale ont du mal à arriver aux oreilles d'une partie de la population qui considère, à tort, les aides communales, de quelques formes qu'elles soient, comme des acquis. On constate malheureusement par-là que l'intérêt général est apprécié ainsi en fonction son l'intérêt personnel et que le « Vivre ensemble » n'est pas une chose gagnée d'avance, c'est bien dommage.

Enfin, certains d'entre vous nous interpellent pour saluer les actions mises en œuvre, les décisions prises, les manifestations maintenues ou nouvellement créées. L'ensemble du groupe Ensemble pour Mieux Vivre Bousbecque vous en remercie.

Benoît DHALLUIN
Ensemble pour Mieux Vivre Bousbecque

La population pourra-t-elle enfin, à travers ce Bulletin Municipal, être informée de l'état objectif et sincère des finances ?

Nous vous livrons ici notre analyse : A la fin du mandat précédent, les finances étaient saines mais les excédents faibles limitaient les investissements. Par ailleurs l'endettement de la commune, jusqu'en 2035, entravait toute perspective d'emprunt nouveau. Enfin, tous étaient informés, avant les élections, de la baisse des dotations de l'état et de l'obligation de financer la nouvelle réforme des rythmes scolaires.

Face à ces constats, le bon sens aurait dû amener la nouvelle équipe à beaucoup de vigilance et de rigueur dans la maîtrise des charges de fonctionnement. Celles liées au personnel réclamaient la plus grande attention.

Or, malgré nos alertes, et sans gestionnaire avisé dans leur équipe, plutôt que de s'accorder le temps de la réflexion, nos jeunes élus ont agi avec un manque coupable de discernement dans la gestion de ce poste.

C'est ainsi qu'entre leur installation et fin 2015 (18 mois), les charges de personnel ont augmenté de plus de 500 000 €, sans pour autant améliorer les services à la population. Les finances de la commune en subiront très longtemps encore les conséquences.

En effet, pour absorber ces charges supplémentaires, on prélève sans retenue dans la réserve dite «de la passerelle», y compris pour équilibrer le budget 2016. Cette réserve épuisée, comment financerons-nous le fonctionnement de la commune, les services, l'entretien de nos équipements et les investissements à venir ?

Et voilà qu'on nous fait plancher sur le projet Beaulieu. On vous fera rêver avec d'autant moins de scrupules que rien ne se concrétisera au cours de ce mandat. Sans capacité d'investissement les rêves d'équipements municipaux se briseront tôt ou tard, sur le mur de la réalité budgétaire.

Mais Beaulieu ne doit pas occulter toutes les autres questions d'aménagement pour lesquelles il est urgent d'associer tous les élus à une réflexion profonde.

Philippe DESCAMPS
Ecouter et Agir

Le budget municipal,

Acte de prévision avant tout, acte politique qui exprime une volonté et enfin, acte juridique qui autorise à engager les dépenses et à percevoir les recettes. Le budget est donc l'acte le plus important de la gestion municipale.

Face à la dégradation des principaux indicateurs financiers (résultat comptable, capacité d'autofinancement, alourdissement des charges, diminution des dépenses à caractère général dont la maintenance du patrimoine...), nous avons, à plusieurs reprises, souhaité que les décisions s'inscrivent dans une approche plus globale ...

Or, à ce jour nous constatons que l'on se contente d'élaborer des budgets annuels qui sont juxtaposés sans qu'il soit possible de mettre en valeur une logique budgétaire, une volonté municipale, une pertinence financière, faute d'avoir une vision globale des aspects financiers de la commune sur une période d'au moins six ans.

Augmentation du coût des services et modification des conditions d'accès dont l'impact économique et social n'est pas évalué, absence de politique fiscale, tel est le constat.

Cette situation est d'autant plus inquiétante au moment où le projet Beaulieu entre dans la phase d'approche préalable qui devrait permettre de déterminer « où l'on veut aller » et « comment on y va ». Encore faudrait-il que les ambitions n'excèdent pas les moyens, d'autant qu'une décennie suffit à peine pour concevoir et réaliser de tels espaces urbains.

A ce stade, l'élaboration d'une stratégie d'investissement forte et une gestion fine du fonctionnement s'imposent.

Dans ce contexte, il est impératif d'élargir les horizons d'observation qui doivent servir à organiser le débat au sein du conseil municipal sur les orientations générales du budget et à améliorer la transparence en matière de choix municipaux. Une démarche qui s'inspire de la célèbre formule de Sénèque : « il n'est de vent favorable à celui qui ne sait où il veut aller »…

Joseph LEFEBVRE
Avec Bousbecque Construisons Demain

Les Temps d'Activités Périscolaires ont été l'objet de nombreux projets notamment celui porté par Florient, animateur permanent au service jeunesse. Avec les enfants de CM1 et CM2 de l'école publique Lafontaine, il a créé de toute pièce plusieurs bande-dessinées. Les enfants ont ainsi abordé plusieurs techniques liées au dessin et à l'écriture. Une expérience enrichissante qui aura peut-être fait émerger la vocation d'écrivain ou de dessinateur pour certains d'entre eux …

Les personnes qui souhaitent voir leurs œuvres, les créations des enfants sont disponibles au service jeunesse.